

<http://ugtg.org/spip.php?article132>



Aka DANONE travayè doubout

!

- Actualité -



Date de mise en ligne vendredi 26 août 2005

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Depuis le 20 JUIN 2005, nous avons entamés un mouvement de grève à la SGPY (Société Guadeloupéenne de Production de Yaourts) produisant sous la marque DANONE, suite à l'échec des N.A.O.

Nos revendications sont les suivantes :

- ▶ Revalorisation des bas salaires,
- ▶ Signature d'un protocole pour les 35 heures,
- ▶ Mise en place d'un plan de formation individuel et collectif,
- ▶ Application des coefficients et de la Convention Collective de l'Industrie Laitière,
- ▶ Amélioration des conditions de travail,
- ▶ Mise en place d'un salaire de base fixe pour les chauffeurs plus un commissionnement, pour un emploi de chauffeur, livreur, encaisseur et merchandiser pour lequel nous négocions depuis 3 ans.

Les chauffeurs, à ce jour, ont du mal à contracter un prêt, puisque que n'ayant pas de base fixe cela demeure quasiment impossible.

A ce jour, les N.A.O sont au point mort, parce que le Directeur Général, Actionnaire et Capitaliste **Arnaud DELAVIGNE**, GRAN BEKE MATINIK a décidé malgré toutes les propositions et toutes les concessions faites par le personnel gréviste de ne pas nous satisfaire, **après 14 ANNEES DE BONS ET LOYAUX SERVICES.**

Camarades travailleurs, nous voyons, ON FWA ANKO, la méchanceté de ce patron, puisque que ce « monsieur » au lieu trouver un consensus, lance des assignations au tribunal et décide de négocier avec une avocate de la Martinique, ce qui rend stériles les discussions parce que celles-ci sont de courte durée du faite qu'elle doit prendre l'avion pour regagner son cabinet.

Nous constatons une mauvaise volonté et un orgueil mal placé.

Malgré plusieurs rencontres de négociations et l'intervention de l'Inspection du Travail, il persiste à vouloir nous affamer et à nous imposer une grève longue. D'ailleurs, dans tous ses courriers aux grévistes, il insiste pour nous faire porter la responsabilité de la durée du conflit et précise qu'il ne paiera pas les jours de grève.

C'est, nous l'observons d'ailleurs, la constante attitude patronale : ne rien respecter, intimider, faire du chantage au licenciement espérant que les travailleurs terrorisés n'auront pas les moyens de réclamer leurs droits.

C'est bien pour faire échec à ce plan que TOUS, Travailleurs de la zone de Jaula, nous devons nous organiser et POTE FOS pour nos camarades en lutte...

SÉ ON MEN KI KA LAVÉ LOT...